

Comprendre

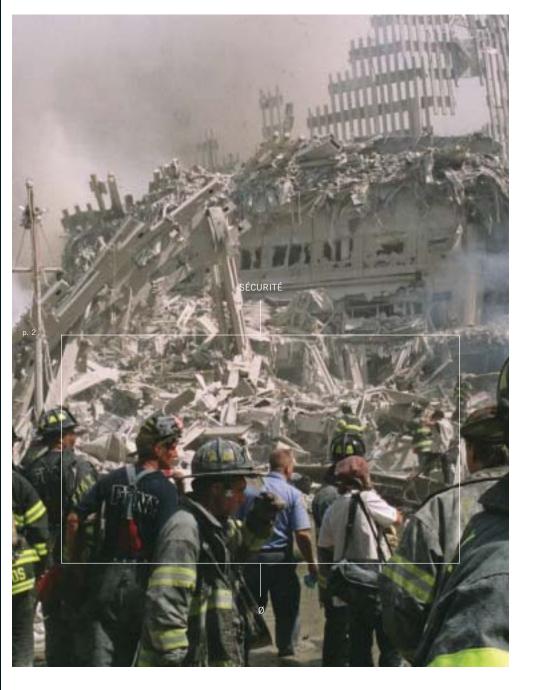
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada 350, rue Albert C.P. 1610 Ottawa, ON, Canada K1P 6G4

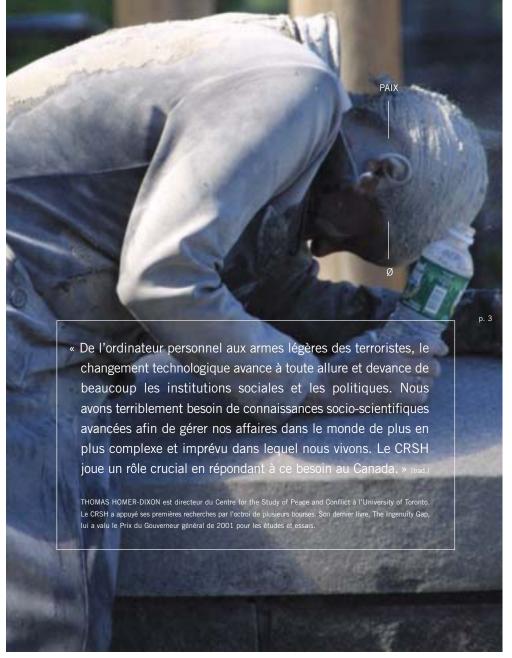
Tél.: (613) 992-0691 Téléc.: (613) 992-1787 Site web: www.crsh.ca

N° de catalogue: CR1-2002 ISBN: 0-662-66739-5





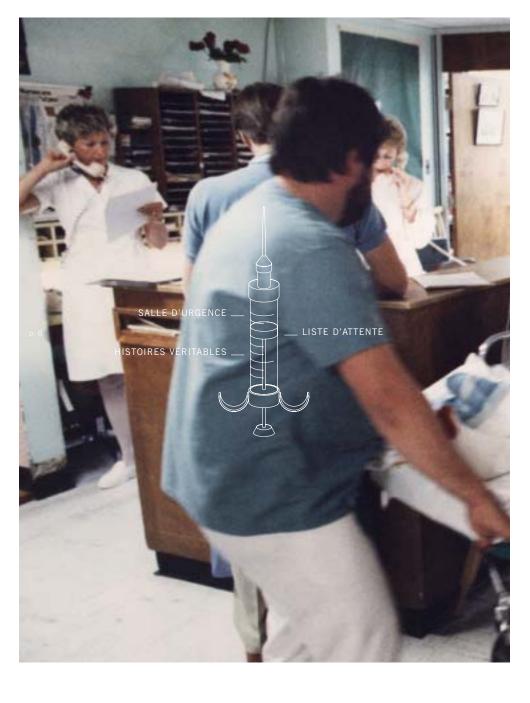




p. 4

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) subventionne des recherches qui aident les Canadiens et les Canadiennes à comprendre le monde dans lequel ils vivent, leurs valeurs, leurs questions, leur passé, leur présent et leur avenir. Chaque année, les subventions et bourses du CRSH aident près de 5 000 chercheurs et étudiants diplômés dans 87 universités et collèges au Canada.

Savoir, c'est comprendre



- → Coût national annuel pour les soins de santé: 95 milliards de dollars, 3 000 dollars par citoyen canadien (en 2000)
- Nombre d'hôpitaux fermés, fusionnés ou convertis en d'autres types d'installations au cours des cinq dernières années: 275
- → Nombre de Canadiens faisant confiance au système des soins de santé: 20 % en 1998, en baisse par rapport à 56 % en 1988
- → Nombre de Canadiens travaillant dans le milieu des soins de santé et des services sociaux en 2000: 1,5 million
- → Diminution du nombre de lits dans les hôpitaux entre 1985 et 1997 : 25 %
- Nombre de fournisseurs de soins de santé non réglementés (membres de la famille, amis et bénévoles de la collectivité) aidant les personnes âxées - 2.1 millions (en 1996)

En 2001-2002, le CRSH a investi 19,4 millions de dollars dans 530 projets de recherche examinant les questions liées aux soins de santé, telles que la promotion de la santé et la prévention des maladies le droit de la santé, l'administration de la santé publique, l'évaluation des services de santé, l'éthique en santé, la politique et l'évaluation en matière de santé, la psychologie, le travail social, ainsi que les systèmes de santé et la société.



SOURCES: Institut canadien d'information sur la santé, Enquête internationale su les politiques en matière de santé du Fonds du Commonwealth et Statistique Canada

La recherche en sciences humaines alimente la pensée innovatrice concernant la vie réelle : le travail, l'école, les soins de santé, les affaires, l'éthique, la paix, le terrorisme, la sexualité, l'immigration, la religion, les préjugés, la littérature, les droits de la personne, le langage, la démocratie, la pauvreté, les communications de masse, l'accoutumance, le droit, la politique, l'environnement, la culture populaire, les droits des autochtones, le passé et notre avenir.

La vie. un reflet des sciences humaines



p. 10 Table des matières p. 1

Message du président p. 13

Bilan de l'année p. 31

À propos du CRSH p. 49

États financiers p. 53



p. 12 Message du président p. 13

Nous n'avons jamais autant eu besoin qu'aujourd'hui de recherches et de pensées novatrices sur les questions sociales et culturelles.

Message du président

Quiconque connaît le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) remarquera que le rapport annuel de cette année a subi un changement radical par rapport aux années passées. Notre nouvelle image n'est pas une erreur de conception. Elle fait partie d'un effort réfléchi visant à aborder ce qui devient de plus en plus un handicap pour les spécialistes en sciences sociales et les humanistes du pays, c'est-à-dire notre inaptitude collective à expliquer aux Canadiens ne faisant pas partie du milieu universitaire les importantes contributions qu'apportent nos disciplines au monde complexe et stimulant dans lequel nous vivons.

Cette inaptitude apparente à « raconter une bonne histoire » est d'autant plus compliquée que notre communauté de chercheurs porte justement son attention sur les sujets qui font les manchettes chaque jour. Le travail, l'école, la santé, l'éthique, la criminalité, la culture, l'histoire, l'environnement, l'innovation, les arts, l'économie, la sexualité, le terrorisme, la mondialisation, etc. Quel que soit le sujet, la recherche en sciences humaines est essentielle pour nous permettre de comprendre le monde qui nous entoure et prendre des décisions éclairées, en tant qu'individu et en tant que société. Malgré ce riche patrimoine, ou peut-être grâce à lui, la contribution des spécialistes en sciences sociales et des humanistes à la société est mal comprise ou simplement ignorée.

Les chercheurs en sciences humaines ne peuvent pas présumer que le monde entier les appuie. Alors que la société accueille et reconnaît de plus en plus l'innovation technologique et l'économie fondée sur les connaissances, tout en luttant contre des enjeux géopolitiques, économiques et culturels toujours plus difficiles, il est plus important que jamais que les spécialistes en sciences sociales et les humanistes se fassent entendre.

En tant qu'unique organisme fédéral canadien de financement de la recherche en sciences humaines, le CRSH joue un rôle essentiel, non seulement en appuyant l'excellence universitaire et en recherche, mais en communiquant les bénéfices de la recherche et en faisant la promotion de l'excellence universitaire comme une fin en soi. Il s'agit de l'une des priorités du CRSH pour la prochaine année: trouver de meilleures manières de partager les connaissances et les bienfaits générés par notre communauté de chercheurs et rappeler aux Canadiens ce qu'un trop grand nombre d'entre nous prend pour acquis, c'est-à-dire l'importance de l'éducation, de la recherche universitaire et du débat intellectuel rigoureux pour la démocratie.

L'année dernière, Le CRSH a investi près de 120 millions de dollars pour appuyer directement la communauté des chercheurs. Tout comme au cours des années précédentes, la plus grande partie de notre financement a été octroyée aux projets présentés dans le cadre du Programme des subventions ordinaires de recherche. Ce programme de base permet aux chercheurs de toutes les disciplines de choisir leur propre domaine de recherche. Comme pour tous les programmes du CRSH, les décisions de financement se fondent sur une évaluation effectuée par les pairs, et qui garantit que les projets de recherche répondent aux normes universitaires les plus élevées.



p. 15

Marc Renaud, *Président*Conseil de recherches en sciences
humaines du Canada

Au cours de l'année, j'ai visité plusieurs universités du pays et j'ai été particulièrement impressionné par la qualité et la pertinence des projets financés par les programmes des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) et des Grands travaux de recherche concertée (GTRC). J'ai rencontré des conservateurs de musées, des enseignants, des avocats, des maires, des urbanistes, des travailleurs de la santé, des groupes autochtones et des gens d'affaires qui travaillent avec des chercheurs universitaires à des projets allant de l'aménagement de villes de taille moyenne, de l'accoutumance et de la résolution de conflits, au développement économique, à la mondialisation et à l'autonomie, ainsi qu'à l'emploi non conventionnel et à l'identité culturelle.

Ces projets des ARUC et des GTRC produisent des idées ingénieuses et apportent un nouvel optimisme aux communautés. Ils créent de nouveaux modèles de partenariat et stimulent l'intérêt dans la recherche en sciences humaines en dehors des universités. À la lumière de ces succès, je suis heureux d'annoncer que le CRSH a décidé de rétablir le programme des ARUC cette année.

Étant donné l'incertitude économique qui prévalait à l'automne 2001, il était encourageant de voir que le gouvernement canadien a continué d'augmenter le financement destiné à la recherche et à l'innovation. Pour 2002-2003, le budget du CRSH a été augmenté de 7 p. 100, soit 9,5 millions de dollars. Le gouvernement a également accordé par l'intermédiaire du Programme des chaires de recherche du Canada, administré par le CRSH, une allocation unique de 200 millions de dollars aux universités afin de compenser les coûts indirects de la recherche. Le gouvernement a souligné davantage l'importance des sciences humaines en annonçant un investissement de 125 millions de dollars pour la création de la Fondation Trudeau.

Ces initiatives ont réellement remonté le moral de la communauté des chercheurs. Elles démontrent l'engagement du gouvernement à créer une véritable culture d'innovation qui dépasse la technologie et les laboratoires. Après tout, l'innovation ne concerne pas seulement les nouveaux produits et l'obtention de sa part du marché. L'innovation concerne les gens, les idées et les nouvelles façons de faire. Elle concerne également ce que Thomas Homer-Dixon appelle «l'ingéniosité», c'est-à-dire la façon dont nous mettons les connaissances et les nouvelles idées en pratique, et comment nous adaptons nos institutions, nos cultures et nos valeurs aux nouvelles réalités. En bref, comment nous tirons toute la valeur des connaissances que nous créons.

Cette aptitude à créer et à utiliser les connaissances devient encore plus importante alors que le Canada s'engage dans le changement le plus fondamental de notre époque : l'émergence de «l'économie axée sur le savoir ». Dans la nouvelle économie, les connaissances sont notre atout le plus important : elles sont notre nouveau capital. En outre, si nous ne trouvons pas de meilleures manières de partager et d'échanger ce capital, il risque de devenir ce que certains économistes appellent «un capital oisif».

Les programmes du CRSH permettent aux chercheurs d'explorer, d'inventer et de développer les compétences dans un très grand nombre de disciplines. Appuyer la liberté intellectuelle et la diversité est une partie fondamentale de la conception des programmes du CRSH.

Il est important de se rappeler que la nouvelle économie ne s'adresse pas uniquement aux ingénieurs et aux spécialistes des sciences naturelles. Les spécialistes des sciences sociales, les humanistes et les « utilisateurs » des connaissances créées sont tout aussi importants pour la nouvelle économie. Je crois fernmennt que plusieurs des meilleurs meneurs et entrepreneurs de demain viendront du domaine des sciences humaines. Ils prendront des risques, voyageront partout dans le monde et rapprocheront les cultures en utilisant la technologie comme un outil et non comme un modèle.

Aujourd'hui, le défi du CRSH est de communiquer les résultats de recherche aux gens qui les utiliseront, soit «les travailleurs du savoir». Le rôle de ces diffuseurs des connaissances fait partie de nos principales initiatives pour la prochaine année, et des employés du CRSH se consacrent exclusivement à cette tâche. Comment pouvonsnous amasser les connaissances créées par 18 000 chercheurs et 40 000 étudiants diplômés à travers 8 000 kilomètres de terres, et les rendre plus visibles? Alors que nous nous apprêtons à célébrer les 25 ans du Conseil de recherches en sciences humaines, la visibilité est une priorité particulièrement importante pour nos chercheurs ainsi que les contributions qu'ils apportent à la vie canadienne.

Depuis maintenant 24 ans, le CRSH finance la recherche grâce à un processus qui garantit diversité, pertinence et excellence. Je suis très fier du grand nombre de programmes qu'offre le CRSH et qui permettent aux chercheurs d'explorer, d'inventer et de développer les compétences dans un très grand nombre de disciplines. Appuyer la liberté intellectuelle et la diversité est une partie fondamentale de la conception des programmes du CRSH.

En 2001-2002, nous avons reçu plus de 500 demandes de financement à la première série du concours de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ). Les projets comprenaient des études de l'impact des babillards électroniques sur les marchés, les groupes d'apprentissage virtuel et l'évolution des marchés du travail dans la nouvelle économie. L'INÉ n'est qu'un exemple, et qui indique la façon dont les initiatives de recherche ciblée aident à rendre les sciences humaines plus pertinentes pour les Canadiens, les entreprises et les responsables de l'élaboration des politiques.

Cette année, tout en conservant ses programmes de recherche de base, le CRSH lancera également plusieurs nouveaux programmes de recherche ciblée. En collaboration avec la communauté des chercheurs, nous avons défini quatre nouvelles priorités stratégiques : l'environnement; les peuples autochtones; les textes, les documents visuels, le son et la technologie; et la culture, la citoyenneté et l'identité, y compris la paix et la sécurité. Bien qu'ils soient ciblés, ces thèmes de recherche ont été choisis délibérément de façon suffisamment large afin de capter l'énergie des chercheurs dans toutes nos disciplines.

Notre aptitude à créer et à utiliser les connaissances devient encore plus importante alors que le Canada s'engage dans le changement le plus fondamental de notre époque : l'émergence de « l'économie axée sur le savoir ».

Quel que soit le type de programme, la clé du succès se trouve dans les gens qui conçoivent et mènent les programmes. Notre personnel et les centaines de bénévoles de la communauté des chercheurs sont à la base d'un processus d'évaluation par les pairs qui permet d'assurer la pertinence et l'excellence universitaire.

Nos comités d'évaluation par les pairs doivent prendre des décisions difficiles. Chaque année, nous recevons d'excellentes propositions de recherche qui font l'objet d'une recommandation de financement, mais pour lesquels nous n'avons pas les fonds nécessaires. De plus, alors que les professeurs universitaires issus de l'explosion démographique prennent leur retraite, nous aurons besoin de jeunes chercheurs énergiques et bien formés pour prendre leur relève. Toutefois, aujourd'hui, le CRSH peut seulement financer 3 p. 100 des étudiants canadiens diplômés en sciences humaines. Nous sommes tout à fait conscients que le CRSH apporte un appui très limité aux étudiants des cycles supérieurs, et si notre propre niveau de financement devait augmenter, ce serait l'un des premiers domaines que nous améliorerions.

Bien sûr, il est impossible de penser à l'année qui vient de s'écouler sans reconnaître le profond impact que les événements tragiques du 11 septembre ont eu sur nous. Les attaques terroristes de New York et de Washington nous ont rappelé avec horreur la fragilité de la société moderne.

Évidemment, il n'existe aucune réponse ou solution facile au terrorisme, à la guerre et aux conflits politiques. Cependant, une chose est certaine: ces attaques prouvent sans aucun doute l'importance et la pertinence de ces disciplines que beaucoup, en dehors de notre communauté, aurait qualifiées de «non pertinentes» ou «archaïques» avant les événements du 11 septembre dernier. L'automne dernier, alors que le monde se débattait pour trouver des réponses, nous nous sommes tournés vers ceux qui se sont donnés pour mission de comprendre l'histoire, la religion, la culture, la psychologie et les relations internationales. Bien que les spécialistes des sciences sociales et les humanistes ne puissent pas effacer cette tragédie, ils peuvent nous fournir l'outil le plus important pour nous aider à trouver des solutions : l'aptitude à comprendre, à analyser, à apprendre, et enfin, à nous aider à prendre des décisions éclairées. Manifestement, la pertinence et la valeur de la recherche en sciences humaines n'ont jamais été plus évidentes.

Was Red

Marc Renaud, Président

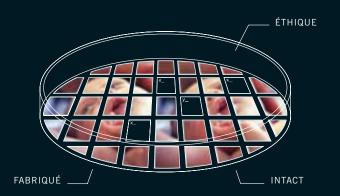
« La raison d'être de l'imagination dans la vie quotidienne est de produire, dans la société où nous vivons, une vision de la société à laquelle nous aspirons. » [trad.]

Être humain

p. 1

NORTHROP FRYI





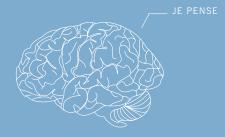
« En clonant des humains ou en modifiant génétiquement nos enfants pour qu'ils correspondent à nos idéaux, nous les privons de ce qu'il y a de plus précieux : le droit de ne pas être le produit d'une chaîne de montage, le droit d'être unique dans cette grande loterie génétique qu'est la vie. » [trad.]

MARGARET SOMERVILLE est l'auteure de *The Ethical Canary: Science, Society and the Human Spirit.* Ses travaux sur l'éthique en environnement et dans les soins de santé ont été subventionnés par le CRSH.



- Pourcentage d'emplois créés au cours de cette décennie et qui exigent au moins 16 ans d'éducation : 45
- → Taux de chômage chez les Canadiens ayant le plus bas niveau d'alphabétisme : 26 % et 4 % chez les Canadiens ayant le plus haut niveau d'alphabétisme
- → Pourcentage d'enfants provenant de familles à plus faibles revenus ne terminant par leurs études secondaires : 34
- → Ancienneté professionnelle habituelle chez les adultes souffrant d'une difficulte d'apprentissage et qui n'ont pas recu l'éducation ou la formation appropriée : 3 mois
- Pourcentage de suicides chez les adolescents qui ont été diagnostiqués et qui souffren de difficultés d'apprentissage: 50
- → Nombre de Canadiens souffrant d'une difficulté d'apprentissage : 1 sur 10

En 2001-2002, le CRSH a investi 18 millions de dollars dans 477 projets examinant les questions liées aux enfants, aux jeunes et à l'éducation, y compris l'alphabétisme, l'éducation des jeunes enfants, la psychologie pédagogique, la philosophie de l'éducation, les ordinateurs et l'apprentissage, les programmes scolaires et l'administration scolaire, ainsi que la planification et la gouvernance.







- Nombre de citoyens par policier au Canada: 544
- → Nombre de meurtres en 2000 · 484
- → Nombre d'infractions contre les biens : 1,2 million
- → Coût des infractions commerciales entre 1995 et 1997 : 9 milliards de dollars
- → Nombre de jeunes qui ont été accusés d'infractions contre les biens en 2000 : 46 248
- → Pourcentage de délinquants qui ont eu des problèmes d'ap prentissage: jusqu'à 70
- Les Canadiens ont 50 % plus de chances que les Européens, et 500 % plus de chances que les Japonais d'être victimes de cambriolages, d'agressions, d'infractions sexuelles et de vol
- → Baisse du nombre de condamnations des jeunes délinquants
 au cours des cinq dernières années : 18 %
- → Pourcentage de délinquantes impliquées dans des cas se réglant par une condamnation en 1999 : 16
- → Nombre probable de personnes déclarées coupables à tort d'un crime grave chaque année aux États-Unis : 6 000

Cette année, le CRSH a investi 12,9 millions de dollars dans 370 projets de recherche dans les domaines du droit, de la justice, de la criminolo-



Effet de la mondialisation

William Coleman

SUBVENTION des GTRC

MONTANT 25\$ millions

« Qui aurait cru, il y a dix ans, qu'une petite entreprise canadienne ou qu'un paysan mexicain devrait connaître les règles d'échange de l'ALENA ou les définitions des subventions de l'OMC pour réussir en affaires », s'interroge William Coleman au suiet de l'économie mondiale.

Aujourd'hui, pratiquement tout le monde est touché d'une manière ou d'une autre par la conjonction complexe qu'est la mondialisation.

«On en parle partout dans le monde », remarque ce professeur de sciences politiques de McMaster University.

«Les politiciens rédigent de nouvelles lois et de nouveaux accords commerciaux, mais cela ne veut pas dire qu'il n'y
a pas de confusion. Alors que certaines personnes demandent, lors de protestations, que l'on réduise le libre-échange
afin de freiner la mondialisation. d'autres supportent les initiatives mondiales comme l'Accord de Kvoto.»

Au cours des cinq prochaines années, M. Coleman et son équipe internationale composée de chercheurs financés par le CRSH étudieront les incidences à long terme de la mondialisation sur l'autonomie et la culture nationale, ainsi que sur le développement du tiers monde.

Remarquant que la mondialisation est devenue, en quelques années, symbole de protestations de masse, William Coleman affirme que nous avons beaucoup à apprendre de l'impact des processus planétaires qui déterminent notre destin. Il maintient que peu des décideurs du monde savent si les politiques de l'Organisation mondiale du commerce, du G-8 et du G-20 finiront par déstabiliser les gouvernements nationaux, ou non. Ils ne comprennent pas non plus comment fonctionne la mondialisation au niveau personnel, c'est-à-dire, si cela marginalise les gens habitant dans les pays en voie de développement, par exemple, ou ébranle l'identité culturelle et l'autonomie.

« Pour nous, la question principale est la relation entre la mondialisation et l'autonomie », remarque M. Coleman.
« Il s'agit de l'aptitude des communautés à décider d'elles-mêmes de la façon dont elles veulent vivre. »

Le projet de M. Coleman fait appel à des chercheurs de 13 universités canadiennes et de 16 établissements étrangers.

M. Coleman est également titulaire d'une chaire de recherche du Canada en gouvernance mondiale et en politique publique à McMaster University.

William Coleman s'est vu octroyer une subvention de 2,5 millions de dollars répartis sur cinq ans du programme des GTRC au début de l'année 2002. Il s'agit de sa cinquième subvention du CRSH.

Aujourd'hui, pratiquement tout le monde est touché par la conjonction complexe qu'est la mondialisation.

Archéologie judiciaire

Mark Skinner

uper Bora Laskin de 2002

---- FE 000 ¢

Sa passion pour la justice a mené Mark Skinner, professeur d'archéologie, loin de son port d'attache à Simon Fraser University. Depuis maintenant cinq ans, il étudie, avec des autorités internationales, les fosses communes et les abus des droits de la personne en Afghanistan, en Bosnie-Herzégovine, au Timor-Oriental et en Yougoslavie.

«Au cours de la dernière décennie, nous avons découvert trop de fosses communes dans les régions agitées du monde », déclare M. Skinner. «L'exhumation pour identifier les victimes et obtenir des preuves afin d'intenter des poursuites est un énorme défi. Les experts en criminalistique doivent rassembler des preuves de façon impartiale afin de garantir que les sanctions prises par un pays démocratique sont à la fois appropriées et justifiables.»

Le CRSH a reconnu le dévouement de Mark Skinner pour avoir atteint l'excellence en recherche, ainsi que sa contribution aux droits de la personne en lui accordant la bourse Bora Laskin en 2002. Créée en 1985 par le CRSH en l'honneur de l'ancien juge en chef de la Cour suprême du Canada, cette bourse de 55 000 \$ répartis sur un an appuie la recherche multidisciplinaire et favorise le développement de l'expertise canadienne dans le domaine des droits de la personne.

Monsieur Skinner consacre cette année sabbatique à surveiller, pour la Commission internationale des personnes disparues, les exhumations et les autopsies des corps trouvés dans des fosses communes en Serbie. Les victimes seraient des Kosovars et des Albanais qui auraient disparu en 1999. M. Skinner étudiera également les lignes directrices actuelles d'agences internationales en ce qui concerne l'exhumation de fosses communes.

À son retour au Canada, M. Skinner créera un centre de formation en archéologie judiciaire, une tâche pour laquelle il est parfaitement qualifié. Non seulement a-t-il enseigné le premier cours universitaire en archéologie judiciaire au Canada, mais, pendant ses 26 années d'enseignement, il a également aidé les organismes d'exécution de la loi à enquêter sur 53 homicides et 281 autres crimes.

Reconnu comme une autorité en ce qui concerne l'étude des fosses communes, M. Skinner a reçu la bourse Bora Laskin du CRSH en 2002.

Au cours de la dernière décennie, nous avons découvert trop de fosses communes dans les régions agitées du monde.



p. 30 Bilan de l'annee p. 3

La recherche fondamentale suscitée par la curiosité est le cœur et l'âme des efforts de recherche effectués dans le domaine des sciences humaines, parce qu'elle crée de nouvelles idées, engage le débat et nous incite à examiner nos postulats au sujet de nous-mêmes et du monde que nous créons.

Bilan de l'année

L'année 2001-2002 a été, une fois encore, une année d'activités intenses pour le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Nous avons continué à faire fond sur nos principes fondamentaux tels que les évaluations indépendantes effectuées par les pairs, l'excellence universitaire, la transparence et la consultation, tout en maintenant le taux de réussite de notre programme de base, le programme des Subventions ordinaires de recherche. Nous avons également lancé une série de nouveaux programmes intéressants axés sur la «nouvelle économie», et avons entrepris de restructurer et de revitaliser nos programmes de recherche stratégiques afin d'assurer que le plus important investissement du Canada dans le domaine de la recherche et du développement universitaires en sciences humaines continue de répondre efficacement aux besoins du Canada.

Avec un budget total de 170 millions de dollars en 2001-2002, le CRSH est le plus important organisme de financement de la recherche en sciences humaines du Canada. Le budget du CRSH comprend 24 millions de dollars pour le Programme des chaires de recherche du Canada, 12 millions de dollars pour le Réseau des centres d'excellence et 6 millions de dollars pour la première série de subventions de l'Initiative de la nouvelle économie.

Nouvelles concernant les programmes

La grande nouvelle de cette année a été le lancement de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ) du CRSH, un programme de recherche ciblée de 100 millions de dollars répartis sur cinq ans qui vise à aider les Canadiens à comprendre les forces qui transforment l'économie canadienne et mondiale et à en tirer parti. Nous avons reçu près de 400 demandes à la première série du concours pour ce programme et avons financé 109 projets, ce qui représente, pour la première année, un investissement total de 10 millions de dollars répartis sur trois ans.

L'INÉ démontre que l'innovation ne se limite pas à la technologie et aux laboratoires, mais qu'elle comprend également des nouvelles idées sur la façon dont nous faisons des affaires, dont nous éduquons nos enfants et dont nous concevons nos institutions et nos politiques.

En gardant à l'esprit le modèle de l'INÉ, le CRSH a réexaminé ses programmes de recherche stratégique, lesquels sont axés sur les compétences en recherche dans des domaines spécifiques qui sont d'importance pour les Canadiens. Étant donné que la plupart des thèmes de recherche stratégique touchent à leur fin, le CRSH a consulté la communauté des chercheurs et d'autres partenaires. Quatre nouvelles priorités pour la recherche ciblée ont été définies, soit : la culture, la citoyenneté et l'identité (y compris la paix et la sécurité); les humanités et la technologie ; l'environnement et le développement durable; et les peuples autochtones. Ces grands thèmes aideront le CRSH à concevoir de nouveaux programmes stratégiques qu'il lancera au cours de la prochaine année.







p. 33

Membres du Conseil: Yves Gingras, Ellen Corin et William Coleman, et Mary Blackstone.

Le CRSH a également renouvelé le programme Le fédéralisme et les fédérations, une initiative conjointe avec le Bureau du Conseil privé. Le CRSH prend maintenant part à 13 initiatives conjointes qui traitent de sujets allant de la réforme du droit et de la lutte contre le tabagisme à l'alphabétisation et à la gestion des ressources forestières. Les ministères gouvernementaux ainsi que les organismes des secteurs public et privé continuent de travailler avec le CRSH, et beaucoup souhaitent collaborer à de nouvelles initiatives conjointes. Cependant, le CRSH ne possède pas les fonds nécessaires pour participer à tous les partenariats qui lui sont proposés.

Cette année a été une année critique pour le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) du CRSH. Ce programme de réputation internationale rapproche les chercheurs universitaires et les organismes communautaires afin de leur permettre de définir, de concevoir et de mener des projets de recherche qui répondent directement aux besoins des communautés locales. Au début de l'année, le Conseil a été obligé de suspendre ce programme pilote, pourtant couronné de succès, en raison d'un manque de fonds. À la fin de l'année, et après avoir effectué quelques calculs difficiles, nous avons décidé de relancer le programme des ARUC en 2002-2003.

Au cours des trois années d'opération des ARUC, le CRSH a reçu plus de 400 demandes et financé 37 projets. Ces projets abordent des questions variées comme: trouver des logements à prix abordable pour les autochtones de Saskatoon, rajeunir le centre-ville de Winnipeg, aider les communautés rurales à aller au-delà des économies de ressources traditionnelles, formuler des réponses sociales, juridiques et communautaires plus efficaces en ce qui a trait à la violence envers les femmes, et évaluer les initiatives prises par la province de Terre-Neuve pour ce qui est de promouvoir la participation des citoyens dans le processus de prise de décisions politiques.

Nos programmes de base

Le plus grand programme de base du CRSH, le Programme des subventions ordinaires de recherche, permet aux chercheurs d'approfondir leurs disciplines, c'est-à-dire d'explorer, de découvrir, d'inventer et d'approfondir nos connaissances et notre compréhension. Cette année, nous avons investi plus de 18 millions de dollars afin d'appuyer 1 237 chercheurs travaillant à 738 nouveaux projets du Programme des subventions ordinaires de recherche dans les universités du pays. Malgré les pressions exercées sur notre budget, cette année, nous avons concentré nos ressources limitées sur le maintien d'un taux de réussite de 41 p. 100 dans ce programme. En effet, la recherche fondamentale suscitée par la curiosité est le cœur et l'âme des efforts de recherche effectués dans notre domaine.

Le programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) est un autre programme clé du CRSH qui appuie









Membres du Conseil: Shirley Neuman, Serge Courville, et Lynn McDonald.

la recherche dictée par la curiosité. Cette année, le programme a ajouté à ses succès antérieurs le financement de cinq nouveaux projets internationaux auxquels participent de grandes équipes multidisciplinaires.

Ces passionnants nouveaux projets des GTRC permettront d'étudier l'impact de la mondialisation sur l'autonomie économique et culturelle des États-nations; les conditions d'enseignement dans les écoles publiques canadiennes; la fiabilité, la sécurité et la conservation des documents numériques; les outils internet permettant d'aider à diagnostiquer et à traiter la perte de langage; et les politiques de l'apparat royal en France pendant la Renaissance. Ces subventions représentent un investissement de 11,5 millions de dollars répartis sur cinq ans, ce qui porte à trente le nombre de GTRC en cours.

Cette année, le CRSH a amélioré le financement direct qu'il offre aux étudiants et aux jeunes chercheurs en augmentant les bourses de doctorat de $16\ 620\$ à $17\ 700\$, et les bourses postdoctorales de $28\ 428\$ à $35\ 028\$. Le CRSH a subventionné $125\$ nouveaux titulaires de bourses postdoctorales et $575\$ nouveaux titulaires de bourses de doctorat au cours de l'année. Toutefois, compte tenu des niveaux de financement actuels, le CRSH ne peut subventionner que $3.5\$ p. $100\$ des étudiants des cycles supérieurs au Canada travaillant dans le domaine des sciences humaines.

Recherche et développement – Bonnes nouvelles

La communauté des chercheurs a pris un élan considérable grâce à l'annonce faite en décembre par le gouvernement fédéral d'un investissement non renouvelable de 200 millions de dollars pour couvrir les coûts indirects de la recherche. Le CRSH administre ces fonds par l'intermédiaire du secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada.

Le Programme des chaires est crucial afin que le Canada puisse attirer et retenir les meilleurs chercheurs du monde et est un énorme avantage pour la communauté des chercheurs universitaires. À la fin de l'année, ce programme était en bonne voie d'atteindre son objectif principal qui consiste à créer dans les universités canadiennes, d'ici 2005, 2000 postes de recherche de niveau international dans toutes les disciplines. Plus de 500 chaires de recherche ont maintenant été attribuées au Canada—115 d'entre elles dans les disciplines des sciences humaines.

Aller de l'avant

En 2002-2003, les grands défis du CRSH seront de mieux promouvoir la valeur de la recherche en sciences humaines, de communiquer les résultats de cette recherche aux personnes qui pourront les utiliser, d'assurer l'efficacité et la pertinence de ses programmes et de la recherche qu'il offre aux Canadiens, et de trouver des moyens novateurs de gérer les pressions grandissantes qui pèsent sur son budget.

Depuis les événements du 11 septembre dernier, le public semble être sensibilisé davantage à la contribution des sciences humaines à la société et à leur pertinence, et semble avoir le désir de mieux comprendre la société et la culture. Il revient au CRSH de s'assurer que le Canada possède les compétences et les ressources nécessaires pour favoriser cette compréhension.

Alors que nous nous préparons à fêter les 25 ans du CRSH, nous concentrerons notre attention sur un élément clé de notre mandat: promouvoir la recherche. Cette année, nous avons donné une nouvelle image à notre rapport annuel. Nous avons également remodelé notre site Web et devrions en faire le lancement au cours de l'été 2002. De plus, notre nouvelle Division des affaires publiques travaille à mieux informer les politiciens et les médias de l'incroyable importance de la recherche que nous financons.

En décembre 2001, le gouvernement fédéral a démontré qu'il continuait à respecter son engagement envers la recherche en sciences humaines en augmentant le budget du CRSH de 9,5 millions de dollars. Il s'agit d'une bonne nouvelle! Cette augmentation nous permettra de maintenir le taux de réussite de notre financement pendant une autre année et de relancer le programme des ARUC.

p. 35

Toutefois, nous devons trouver une manière d'appuyer plus de 3 p. 100 des jeunes chercheurs qui finiront par fournir au Canada l'ingéniosité et l'innovation dont il a besoin dans certains domaines clés comme le droit, l'économie, la religion. l'histoire, la bioéthique, la psychologie, l'éducation, les relations internationales et l'environnement.

Nous devons également trouver des manières de gérer la demande croissante d'aide à la recherche—conséquence du renouvellement à grande échelle du corps professoral qui résulte du départ à la retraite des professeurs issus de la poussée démographique, et de l'émergence d'un nouvel ensemble de jeunes chercheurs énergiques qui soumettent des demandes au CRSH.

Cinquante quatre pour cent des chercheurs et 52 p. 100 de tous les étudiants de doctorat dans les universités canadiennes travaillent dans le domaine des sciences humaines. Leur énergie et leur enthousiasme stimulent le changement qui s'effectue dans la culture de la recherche au Canada. Malgré la prédominance des disciplines des sciences humaines, la part du budget fédéral aux organismes subventionnaires et destiné au CRSH n'est que d'environ 13 p. 100. La demande croissante de financement pour la recherche effectuée par notre communauté rend la tâche du CRSH de plus en plus difficile s'il veut conserver ses taux de réussite. Chaque année, nos comités d'évaluation par les pairs recommandent le financement d'un beaucoup plus grand nombre de projets que le CRSH ne peut subventionner.

Depuis les événements du 11 septembre dernier, le public semble être sensibilisé davantage à la contribution des sciences humaines à la société et à leur pertinence, et semble avoir le désir de mieux comprendre la société et la culture. Il revient au CRSH de s'assurer que le Canada possède les compétences et les ressources nécessaires pour favoriser cette compréhension.

Héritage musical perdu du Canada

Flaine Keillor

UDVENTION Ordinaire de recherche

MONTANT 422 500 5

Lorsque Elaine Keillor a entrepris l'immense tâche de déterrer le riche patrimoine musical du Canada, la plupart des artefacts—manuscrits, enregistrements, photos—étaient enfouis dans des sous-sols, des greniers, des garages et des salles d'archives à travers le pays.

Madame Keillor, professeure de musique à Carleton University et cofondatrice de la Société pour le patrimoine musical canadien (SPMC), s'est tout d'abord intéressée à protéger cette partie peu connue du patrimoine canadien à la fin des années 1970, alors qu'elle effectuait de la recherche pour une encyclopédie de musique canadienne.

« Nous avons trouvé des références d'œuvres musicales et des titres, mais personne ne savait où étaient ces morceaux », déclare Mme Keillor. « Plusieurs de ces œuvres n'avaient pas été jouées depuis plus de 100 ans, et nous sentions que le pays perdait une grande partie de son patrimoine. »

Grâce au financement du CRSH, Mme Keillor et la SPMC se sont mises à chercher les œuvres musicales perdues du Canada. Vingt ans plus tard, la SPMC a compilé une anthologie détaillée de la musique canadienne antérieure à 1950. Ainsi, la société a retrouvé quelque 22 000 morceaux. L'anthologie comprend : sept volumes de musique pour chorales; quatre volumes de chansons; trois volumes, chacun dédié à la musique pour piano, à la musique pour orchestre et à la musique de chambre; deux volumes, chacun dédié à la musique pour orgue et à la musique pour fanfares; et un volume de musique pour opéras et opérettés.

Afin de faire connaître cet unique bout d'histoire canadienne à un plus grand public, Elaine Keillor et la SPMC ont enregistré des disques compacts de plusieurs des morceaux composant cette grande collection. Ensemble, elles ont également mis en place un service de distribution afin de fournir des copies de ces compositions musicales aux établissements, aux musiciens, aux éducateurs et au grand public.

« La musique est probablement la pratique artistique qui a eu le plus grand impact sur les pionniers de notre pays », remarque Mme Keillor. « Une bonne partie de la personnalité, des préoccupations et des valeurs des premiers colons se reflètent dans leur musique. C'est vraiment une manière incroyable de connaître notre histoire. »

La contribution d'Elaine Keillor au patrimoine canadien lui a valu en 1999 le premier Prix canadien des mentors pour les femmes dans le domaine des arts et de la culture. Elle a reçu trois subventions du CRSH.

La musique est probablement la pratique artistique qui a eu le plus grand impact sur les pionniers de notre pays.

Erreur sur la personne

Pod Lindsay

IDVENTION Ordinaire de recherche

MONTANT 150 000

Selon Rod Lindsay, spécialiste des questions de reconnaissance par témoin et de crédibilité des témoins qui sont des enfants, la plus grande cause de condamnation injustifiée est l'erreur d'identification. Afin de diminuer les possibilités d'erreurs lorsque les victimes sont des enfants, M. Lindsay travaille à l'élaboration d'une approche qui permettra de rendre le processus de reconnaissance plus exact.

« Cette nouvelle approche est plutôt un test d'innocence qu'un test de culpabilité », affirme ce professeur de psychologie de Queen's University. On montre plusieurs photos à la fois à des enfants qui n'ont que deux ans, et plutôt que d'identifier le coupable, on leur demande d'éliminer les personnes qui ne ressemblent pas à l'auteur du crime.

« Lorsqu'on leur présente un grand nombre de photos, les jeunes enfants ont tendance à identifier par erreur le coupable comme innocent seulement une fois que plus de 50 p. 100 des photos ont été éliminées », explique M. Lindsay. « Nous utilisons donc cette méthode pour éliminer un suspect plutôt que pour identifier un coupable. »

Avec des enfants âgés de 8 à 13 ans, la méthode d'élimination est utilisée jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une seule photo. On demande alors à l'enfant si le suspect qui reste est bien le coupable.

La recherche de M. Lindsay, subventionnée par le CRSH, suit ses travaux antérieurs qui soulignent les fausses hypothèses qui sont souvent émises dans le système traditionnel de reconnaissance par témoin, avec lequel jusqu'à 40 p. 100 des témoins peuvent finir par identifier l'auteur du crime, même quand le coupable n'est pas présent.

«La plupart des témoins voient une parade d'identification de six personnes comme un test à choix multiples, et ils supposent que l'un des suspects doit être le bon », explique M. Lindsay. «Si le criminel n'est pas parmi les suspects, les témoins identifient souvent quelqu'un d'autre parce qu'ils pensent qu'on s'attend à ce qu'ils choisissent l'une des personnes qui leur est présentée. »

Mais quand on présente aux témoins un nombre quelconque de suspects les uns après les autres, ou des photos, dans ce qu'on appelle une parade d'identification séquentielle, moins de 10 p. 100 des témoins se trompent, et ce, sans réduire la possibilité que le coupable soit identifié.

La recherche de M. Lindsay, subventionnée par le CRSH, permet de continuer d'améliorer le système de reconnaissance par témoin utilisé par la police partout dans le monde. Il a reçu six subventions du CRSH.

La plus grande cause de condamnation injustifiée est l'erreur d'identification.

- « Le savoir humain figure au cœur de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la nouvelle économie. La matière grise devient le tout premier facteur de développement économique pour une nation. » ²[trad.]
- « Le Canada de demain sera fondé sur la force de son système d'éducation et l'excellence de ses professeurs, de ses innovateurs et de ses entrepreneurs. » ³ [trad.]

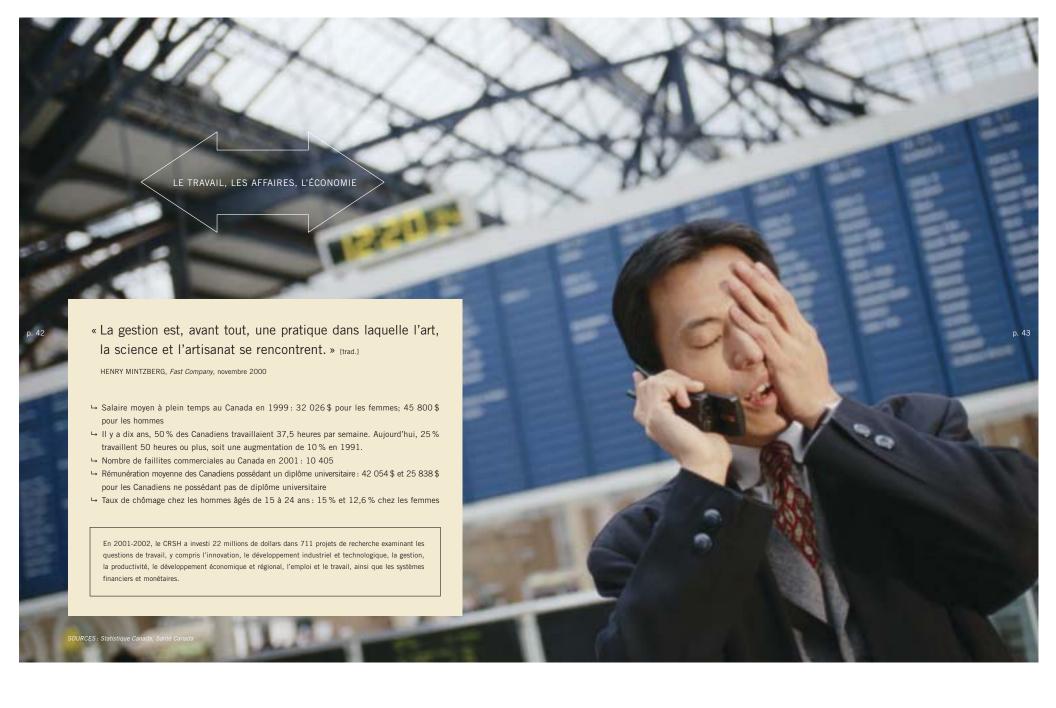
Période de questions

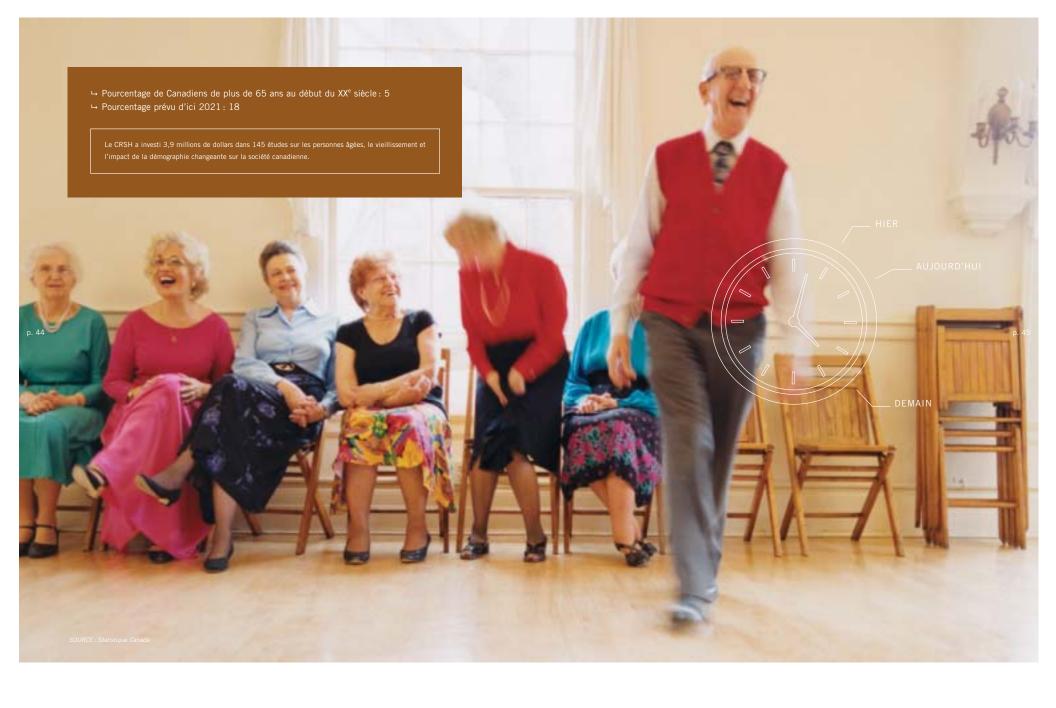
1). Allan Rock, ministre de l'Industrie

2). Stéphane Bergeron, déput

3), Chuck Strahl, député







Daniel Arsenault subvention des ARUC MONTANT 600 00

Lorsque Daniel Arsenault s'est joint à une équipe de recherche archéologique il y a 15 ans, et s'est aventuré dans les régions sauvages du nord-ouest de l'Ontario, son objectif était d'apprendre un peu l'anglais et de gagner un peu d'argent afin de financer ses études supérieures. Mais après avoir expérimenté la stupéfaction et l'exaltation de sa première découverte, l'argent et l'anglais sont passés au second plan derrière l'archéologie.

«En fin de journée, nous sommes tombés sur un site encore inconnu et avons dû attendre le lendemain matin pour documenter notre découverte », dit-il. « Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux le lendemain, nous avons tout de suite remarqué que quelqu'un était passé par là entre temps et avait laissé du tabac en guise d'offrande rituelle. »

Ce lien avec l'histoire fait que ce professeur d'histoire de l'Université Laval continue de chercher des sites archéologiques et d'anciennes peintures rupestres. Cependant, M. Arsenault est parfois frustré par les ajouts contemporains qui sont faits à cet art ancien.

« L'un des plus gros problèmes que nous rencontrons sont les graffitis. Des gens trouvent des peintures rupestres, ne réalisent pas qu'il s'agit de peintures anciennes et décident d'y ajouter leur touche personnelle », dit-il. « Voilà pourquoi l'éducation est si importante : ces peintures font partie de notre histoire. »

La plus récente recherche de M. Arsenault est financée par le programme novateur des Alliances de recherches universités-communautés (ARUC) du CRSH. Pour cette recherche, il a dû se rendre à la Péninsule d'Ungava au Nunavik où il travaille avec de nombreux groupes communautaires. Chaque fois qu'il découvre de nouveaux sites, Daniel Arsenault travaille en étroite collaboration avec des groupes autochtones locaux afin de garantir qu'ils aient la possibilité de reprendre contact avec leurs ancêtres.

« Nous en apprenons tellement sur les coutumes et les pratiques des anciens peuples canadiens en étudiant les images, les calumets de la paix et les autres objets de cérémonie qu'ils ont laissés derrière eux », déclare-t-il. « Selon moi, les peintures représentent des pensées emprisonnées dans la pierre. C'est comme de trouver un livre que l'on aurait perdu depuis longtemps. »

Ces dessins aident les chercheurs à reconstituer la façon dont les anciens peuples autochtones voyaient le monde et la spiritualité. Ils nous aident à peindre la mémoire collective des peuples autochtones d'aujourd'hui.

Daniel Arsenault a reçu quatre subventions de recherche du CRSH.

Les peintures représentent des pensées emprisonnées dans la pierre. C'est comme de trouver un livre que l'on aurait perdu.

DOSSIERS DE RECHERCHE Nº 6

Étude sur les écoles

Maurico Tardif

IIBVENTION des GTRC

MONTANT 2.5.8 millions de dollars

Maurice Tardif et son équipe mènent l'étude la plus complète jamais entreprise sur l'enseignement dans les écoles publiques canadiennes.

Alors que les enseignants et les administrateurs se démènent pour gérer les réductions budgétaires, la rapide évolution des programmes scolaires, l'augmentation de la taille des classes et les vagues des départs à la retraite, des chercheurs de 19 universités évaluent le rendement, la compétence et les méthodes d'enseignement des professeurs canadiens de la pré-maternelle à l'école secondaire de deuxième cycle.

- «Ce projet va au cœur des questions et des problèmes critiques qui sont en jeu dans le système éducatif actuel », déclare M. Tardif, professeur d'éducation à l'Université de Montréal. « Véritables pierres angulaires du système éducatif canadien, les enseignants continuent de faire face à un nombre considérable de réformes et de réductions budgétaires qui ont changé fondamentalement le milieu de l'enseignement. »
- « De nos jours, les enseignants font face à des défis que leurs prédécesseurs n'auraient pu imaginer. Leurs classes sont trop grandes, mal équipées et impersonnelles. Elles sont remplies d'enfants qui ont besoin de recevoir une éducation plus sophistiquée qu'avant. »

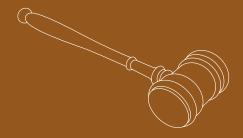
Aujourd'hui, il n'y a rien d'inhabituel à enseigner à une classe de 35 étudiants, dont certains ne parlent pas anglais ou français, d'autres ont trop faim pour pouvoir se concentrer, d'autres encore ont des troubles d'apprentissage ou d'autres besoins spéciaux.

« Toutefois il ne s'agit pas uniquement de la diversité de la population étudiante. Il s'agit également des enseignants qui doivent changer de rôle et de tâche, ainsi que des avancées dans le domaine de la technologie et des communications, et qui font hausser la demande pour une société axée sur le savoir. De plus, au cours des cinq dernières années, il y a eu des changements radicaux effectués aux programmes scolaires. »

Ce projet de 2,5 millions de dollars répartis sur cinq ans est l'un des cinq projets subventionnés dans le cadre du programme des Grands travaux de recherche concertée (GTRC) du CRSH. Menée par Maurice Tardif, l'équipe du projet est composée de chercheurs de huit universités canadiennes et de 11 établissements américains et e uropéens d'enseignement postsecondaire. L'équipe est également appuyée par Statistique Canada, le Conseil des ministres de l'éducation du Canada et la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Ce projet financé au début de 2002 représente pour M. Tardif sa dixième subvention du CRSH

De nos jours, les enseignants font face à des défis que leurs prédécesseurs n'auraient pu imaginer.



p. 48 Á propos du CRSH p. 4

Gouvernance

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un organisme fédéral autonome qui a été constitué par une loi du Parlement en 1977 afin de promouvoir et de financer la recherche en sciences humaines.

Le CRSH est dirigé par un conseil de 22 membres qui relève du Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Le CRSH forme des partenariats intellectuels et financiers avec des organismes des secteurs public et privé afin de cibler la recherche et d'appuyer l'élaboration de meilleures politiques et pratiques dans les secteurs clés de la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

Membres du Conseil

Le Conseil du CRSH se réunit régulièrement afin d'établir les priorités en ce qui concerne les politiques et les programmes, d'allouer les budgets et de conseiller le ministre de l'Industrie et le Parlement sur les politiques de recherche touchant les disciplines des sciences humaines.

Président

Marc Renaud Président, CRSH

p. 50

Membres

John Adair
Department of Psychology
University of Manitoba

Penelope M. Ayre Rowe

Directrice générale, Community Services Council of Newfoundland and Labrador

St. John's (Terre-Neuve)

Mary A. Blackstone Faculty of Fine Arts University of Regina

Tim Brodhead

Président-directeur général, La fondation de la famille J.W. McConnell

Montréal (Québec)

Marcel Bover

Président-directeur général, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des

organisations (CIRANO) Montréal (Québec) William Coleman

Directeur, Institute on Globalization and

the Human Condition McMaster University

Ellen Corin

Départements de psychiatrie et d'anthropologie

McGill University

Serge Courville

Département de géographie

Université Laval

John de la Mothe Faculté d'administration Université d'Ottawa

Patricia Demers

Department of English

University of Alberta

Vice-présidente, CRSH

Yves Gingras

Directeur, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) Université du Québec à Montréal

Linda Harasim

School of Communications Simon Fraser University

Nicole Lafleur

Directrice générale, Cégep de Lévis-Lauzon

Lévis (Québec)

P. Lynn McDonald
Faculty of Social Work
University of Toronto

James R. Miller
Department of History

University of Saskatchewan

Fraser Mustard
The Founders' Network
Toronto (Ontario)

Shirley Neuman

Doyenne, College of Literature, Science and the Arts University of Michigan

Stan M. Shapson

Vice-recteur, Recherche et innovation

Université York

Stuart Martin Taylor Vice-recteur à la recherche University of Victoria

Anne Warner La Forest

Doyenne, Faculty of Law

University of New Brunswick

Catherine Wilson

Department of Philosophy

The University of British Columbia

Membres associés

Alan Bernstein Président

Instituts de recherche en santé du Canada

Ottawa

Tom Brzustowski
Président

Conseil de recherches en sciences naturelles et

en génie du Canada

Ottawa

Évaluation par les pairs

Le CRSH accorde ses subventions et ses bourses par l'intermédiaire d'un processus indépendant et national d'évaluation par les pairs destiné à garantir l'excellence. L'évaluation par les pairs est reconnue dans le monde entier comme la façon la plus objective et efficace d'allouer des fonds publics à la recherche.

Chaque année, des comités bénévoles de sélection formés de plus de 200 chercheurs et experts canadiens évaluent des milliers de propositions de recherche et, en se fondant sur l'excellence universitaire sur l'importance de la recherche pour faire avancer les connaissances et d'autres critères clés, ils recommandent les projets à subventionner. Neuf mille autres experts canadiens et internationaux rédigent les évaluations des propositions afin d'aider les comités d'évaluation à prendre leurs décisions.



p. 52 États financiers p.

p. 54	Rapport du verificateur
	Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers
	Situation financière
	Résultats
	Passif net
	Flux de trésorerie
	Notes aux états financiers





AUDITOR GENERAL OF CANADA

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU CANADA

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil de recherches en sciences humaines et au Ministre de l'Industrie

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2002 et les états des résultats, du passif net et des fiux de trésorerie de l'exercice terminé à cotte date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments probants dinnanciers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada

Richard Flageole, FCA venticateur général adjoint

Ottawa, Canada le 21 juin 2002

Conseil de recherches en sciences humaines Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Conseil a examiné l'information financière contenue dans ces états financiers.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur les jugements éclairés de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

p. 55

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les Comptes publics du Canada concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à Loi sur la gestion des finances publiques et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des

responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Le directeur des finances Daniel Gosselin

(Agent financier supérieur à plein temps)

Le directeur général

Direction des services administratifs communs

Michel Cavallin

(Agent financier supérieur)

Le 21 juin 2002

Conseil de recherches en sciences humaines État de la situation financière au

		31 mars	1 ^{er} avril
(en milliers de dollars)	ACTIF	2002	2001
	Actif financier		
	Montant à recevoir du Trésor	787\$	1 961\$
	Débiteurs (note 5)	1 285	480
	Avances	59	5
	TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER	2 131	2 446
	Actif non financier		
	Charges payées d'avance	20	70
	Immobilisations (note 6)	1 304	724
	TOTAL DE L'ACTIF NON FINANCIER	1 324	794
		3 455\$	3 240 \$
	PASSIF		
	Créditeurs et charges à payer (note 7)	1 572\$	1 918\$
	Provisions pour vacances et congés compensatoires	630	507
	Produits reportés (note 8)	443	425
	Provision pour indemnités de cessation d'emloi des employés	1 503	1 181
	TOTAL DU PASSIF	4 148	4 031
	PASSIF NET (note 10)	(693)	(791)
		3 455\$	3 240 \$

Éventualités (note 11)

Engagements (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président Marc Renaud Le directeur général – Direction des services administratifs communs

Michel Cavallin

Conseil de recherches en sciences humaines État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)		2002
	CHARGES	
	Subventions et bourses	
	Subventions de recherche	59 118 \$
	Stratégiques	34 595
	Bourses de formation	29 736
	Chaires de recherche du Canada	11 175
	Diffusion de la recherche	5 080
	Initiative de la nouvelle économie	4 579
		144 283
	Exploitation (note 14)	
	Salaires et avantages sociaux	10 527
	Indemnités de cessation d'emploi	541
	Services professionnels et spéciaux	2 799
	Location	1 452
	Transport et communications	1 045
	Amortissement des immobilisations	421
	Information	369
	Services publics, fournitures et approvisionnements	331
	Réparation et entretien	152
		17 637
	TOTAL DES CHARGES	161 920
	Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	(402)
	COÛT NET DE L'EXPLOITATION ORDINAIRE	161 518
	Charge de subventions ponctuelles au titre des coûts indirects des	
	universités (note 13)	199 900
	COÛT D'EXPLOITATION NET	361 418\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences humaines État du passif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)		2002
	PASSIF NET	
	Passif net, en début d'exercice	(791)\$
	Coût d'exploitation net	(361 418)
	Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	1 883
	Liquidités nettes fournies par le gouvernment	360 807
	Variation du montant à recevoir du Trésor	(1 174)
	PASSIF NET, EN FIN D'EXERCICE	(693)\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

p. 59

Conseil de recherches en sciences humaines État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

(en milliers de dollars)		2002
	ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	
	Coût d'exploitation net	361 418\$
	Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net :	
	Amortissement des immobilisations (note 6)	(421)
	Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 14)	(1 883)
	Variations à l'état de la situation financière :	
	Augmentation des débiteurs	805
	Augmentation des avances	54
	Diminution des charges payées d'avance	(50)
	Diminution des créditeurs et charges à payer	346
	Augmentation des provisions pour vacances et congés compensatoires	(123)
	Augmentation des produits reportés	(18)
	Augmentation de la provision pour indemnités de cessation d'emploi	(322)
	Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	359 806
	ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
	Acquisitions d'immobilisations (note 6)	1 001
	Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	1 001
	Liquidités nettes fournies par le gouvernement	360 807 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences humaines Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par le biais de crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 4 présente de

p. 60

(b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles et un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

(c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées sont surviennent.

(d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes:

Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges de l'exercice durant lequel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi au moyen d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ces régimes d'avantages sociaux n'étant pas provisionnés, ils ne détiennent aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada. La cotisation du Conseil durant l'exercice représente 987 066 \$.

Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

(e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

(f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

p. 63

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

(h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1er avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

CATÉGORIE	D'IMMOBIL	ISATION
-----------	-----------	---------

PÉRIODE D'AMORTISSEMENT

Matériel informatique, y compris les logiciels standards ins	tallés
sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels	
élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie
Améliorations locatives	utile ou de la durée du bail

(i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

3. Modifications de conventions comptables et chiffres correspondants

Au cours des exercices précédents, le Conseil préparait ses résultats financiers en fonction de la source et de l'utilisation des crédits selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. C'est la première année que le Conseil prépare un jeu d'états financiers complet selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les modifications majeures sont les suivantes:

(a) Présentation des états financiers et données correspondantes

Au cours des exercices précédents, le rapport financier du Conseil se composait d'un état des résultats et des notes complémentaires. Les états financiers du 31 mars 2002 se composent d'un état de la situation financière, d'un état des résultats, d'un état du passif net, d'un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Il n'est ni pratique ni possible pour le Conseil de présenter des chiffres correspondants dans l'état des résultats, l'état du passif net et l'état des flux de trésorerie, car l'information nécessaire serait difficile à compiler et toute estimation des chiffres des exercices précédents ne pourrait être corroborée avec précision. Les chiffres correspondants sont ainsi seulement présentés dans l'état de la situation financière.

(b) Crédits parlementaires

Au cours des exercices précédents, les crédits parlementaires étaient déclarés et rapprochés au coût d'exploitation net dans une note à l'état des résultats. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable pour les crédits parlementaires à celle décrite à la note 2a).

(c) Provision pour indemnités de cessation d'emploi

Au cours des exercices précédents, le Conseil constatait les charges liées aux indemnités de cessation d'emploi selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable en ce qui a trait aux indemnités de cessation d'emploi à celle décrite à la note 2d).

(d) Provisions pour vacances et congés compensatoires

Au cours des exercices précédents, le Conseil constatait les charges liées aux vacances et congés compensatoires cumulés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable en ce qui a trait aux vacances et congés compensatoires cumulés à celle décrite à la note 2d).

(e) Immobilisations

Au cours des exercices précédents, les acquisitions d'immobilisations étaient passées en charges d'exploitation dans l'exercice de l'achat. Durant l'exercice, le Conseil a changé rétroactivement sa convention comptable pour la comptabilisation des immobilisations, à l'exception des logiciels et des améliorations locatives qui sont capitalisés prospectivement à compter du 1er avril 2001. Les coûts sont dorénavant capitalisés et amortis sur leur durée de vie utile estimative, tel que décrit à la note 2h).

p. 65

4. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets du Conseil sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Ces écarts sont rapprochés comme suit:

(a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés:

(en milliers de dollars)		31 mars 2002
	COÛT D'EXPLOITATION NET	361 418\$
	Rajustements sans incidence sur les crédits :	
Plus	Recouvrement de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements	402
Moins	Amortissement des immobilisations	(421)
	Vacances et congés compensatoires	(123)
	Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(1 883)
	Indemnités de cessation d'emploi	(322)
	Rajustements ayant une incidence sur les crédits :	
Plus	Acquisitions d'immobilisations	1 002
Moins	Charges payées d'avance	(50)
	Autres rajustements	(3)
	TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	360 020 \$

(b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés :

en milliers de dollars)		31 mars 2002
	SUBVENTIONS ET BOURSES	
	Budget principal – Crédit 105	146 883\$
Plus	Budgets supplémentaires	10 225
	Subventions ponctuelles pour frais indirects des universités	199 900
Moins	Crédit périmé pour subventions et bourses	(12 825)
	Charges de subventions et bourses	344 183
	CHARGES D'EXPLOITATION	
	Budget principa I – Crédit 100	12 477
Plus	Budgets supplémentaires, augmentations salariales	2 403
Moins	Crédit d'exploitation périmé	(501)
	Charges d'exploitation	14 379
	Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 458
	TOTAL DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES UTILISÉS	360 020\$

p. 66

5. Débiteurs

Autres ministères Tiers	503 \$ 824	76\$ 446
Provision pour créances douteuses	(42)	(42)
TOTAL DES DÉBITEURS	1 285\$	480\$

6. Immobilisations

(en milliers de dollars) CATÉGORIE D'IMMOBILISATION	Coût d'origine au 1 ^{er} avril 2001	Ajouts pour l'exercice terminé le 31 mars 2002	Coût d'origine au 31 mars 2002	Amortissement cumulé au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 31 mars 2002	Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2001
Matériel informatique,						
y compris les logiciels standards	i					
installés sur les ordinateurs						
personnels	1 102\$	326\$	1 428\$	(981)\$	447\$	378\$
Logiciels de réseau achetés						
et logiciels élaborés à l'interne	-	316	316	(31)	285	
Autre matériel	91	44	135	(61)	74	48
Mobilier	776	122	898	(570)	328	298
Véhicules	19	-	19	(19)	-	-
Améliorations locatives	=-	193	193	(23)	170	-
TOTAL	1 988\$	1 001 \$	2 989\$	(1 685)\$	1 304 \$	724\$

p. 67

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2002 s'élèvent à 421 013 \$.

7. Créditeurs et charges à payer

		31 mars	1 avrii
(en milliers de dollars)		2002	2001
	Créditeurs – tiers	677\$	12\$
	Charges à payer-tiers	388	1 328
	Autres ministères	507	578
	TOTAL DES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	1 572 \$	1 918\$

8. Produits reportés

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été recus.

(a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000\$ qui a été déposé au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 10). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants:

31 mars

		JI IIIai3	1 aviii
(en milliers de dollars)		2002	2001
	SOLDE, DÉBUT DE L'EXERCICE	36\$	22\$
	Intérêts reçus	9	14
	Bourses versées	-	-
	SOLDE, FIN DE L'EXERCICE (représenté	45\$	36\$
	par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil)		

(b) Cadeaux, dons et legs restreints

p. 68

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

		31 mars	1 ^{er} avril
(en milliers de dollars)		2002	2001
	SOLDE, DÉBUT DE L'EXERCICE	389\$	250\$
	Dons restreints reçus	1	127
	Intérêts reçus	8	12
	Bourses versées	-	-
	SOLDE, FIN DE L'EXERCICE (représenté par des dépôts		
	au Trésor, au nom du Conseil)	398\$	389\$

Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et d'organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 48 225 000 \$ (11 150 000 \$ en 2001). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement. Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsque qu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations.

10. Passif net

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 \\$. Les opérations relatives au fonds de dotation sont incluses dans les produits reportés (voir note 8). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit:

		31 mars	1er avril
(en milliers de dollars)		2002	2001
	Solde du compte à fins déterminées consolidé – fonds de dotation	(250)\$	(250)\$
	Passif net excluant le fonds de dotation	943	1041
	PASSIF NET	693\$	791\$

11. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsque au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, cette estimation raisonable est comptabilisée dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité salariale. Les dommages possibles découlant d'une telle responsabilité sont estimés par la direction à 1 920 000 \$. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminé pour l'instant.

12. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2002, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit:

(en milliers de dollars)

p. 70

2002-2003	141 458\$
2003-2004	102 214
2004-2005	59 407
2005-2006	28 269
2006-2007 et exercices ultérieurs	44 481

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite:

(en milliers de dollars)

2002-2003	1523
2003-2004	1522
2004-2005	1519
2005-2006	1510
2006-2007 et exercices ultérieurs	9068

13. Charges de subventions ponctuelles au titre des coûts indirects des universités

Au cours de l'exercice, le Conseil a été chargé d'administrer le programme ponctuel des coûts indirects des universités. Ce programme consistait à accorder une subvention ponctuelle aux universités canadiennes. Ces subventions visaient à rembourser une partie des coûts indirects liés à la hausse récente des investissements fédéraux dans la recherche effectuée dans les universités et leurs hôpitaux de recherche affiliés. Les versements portaient sur le remboursement d'une partie des dépenses déjà engagées et, par conséquent, les fonds ont été versés en un seul paiement. On ne s'attend pas à ce que ces charges se répètent car, en ce moment, il n'y a aucun engagement ferme pour rendre ce programme permanent.

14. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en terme de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'état du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services déjà énumérés sont offerts gratuitement.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

		31 mars
(en milliers de dollars)		2002
	Locaux fournis par	
	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 170\$
	Services de paie et services	
	bancaires fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	18
	Contributions couvrant la part de l'employeur des primes	
	d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du	
	Conseil du Trésor	633
	Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	62
	TOTAL DES SERVICES FOURNIS GRATUITEMENT	1 883 \$

Références photographiques: p. 2: Photo de La Presse canadienne et de l'American Press, Matt Moyers/p. 3: La Presse canadienne/Ottawa Citizen, Judie Stein/p. 6-7: La Presse canadienne/Ottawa Citizen, Lyn Ball/p. 15: Martin Lipman/p. 20-21: Photo de La Presse canadienne et de l'American Press, Camay Sungu/p. 20: Eyewire/p. 22-23: Photo de La Presse canadienne, Fred Chartrand/p. 24-25: Eyewire/p. 26-27: Photo de La Presse canadienne et de l'American Press, Michael S. Green/p. 33-34: Martin Lipman/p. 40-41: Photo de La Presse canadienne, Kevin Frayer/p. 42-43: Eyewire/p. 44-45: Eyewire/p. 46: La Presse canadienne/The Globe and Mail, Louie Palu.

Conception graphique: MGD Inc.